

**Organisations syndicales représentatives des employeurs**

UNGE / SNEPPIM / CSNGT

**Organisations syndicales représentatives de salariés**

CFTC / CFDT / CGT

**Président**

Sébastien GIRAULT (représentant du collège salarié)

**Vice-président**

Yves SARRAT (représentant du collège employeur)

**Délégué Général**

Sébastien CHATAIN

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE  
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP) DU 12 SEP-  
TEMBRE 2018**

*APGTP 54 Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS*

**I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**DÉCISION**

**La CPNEFP approuve l'ordre du jour.**

**II. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 20 JUIN 2018**

**1. Évolution de la façon d'établir les relevés des décisions**

**DÉCISION**

**La CPNEFP prend acte et valide le principe de rédaction d'un relevé des décisions effectué en séance par le secrétariat du paritarisme.**

**À compter de la commission de ce jour, l'enregistrement ne sera plus activé.**

## 2. Approbation du relevé des décisions

### DÉCISION

La CPNEFP approuve le relevé des décisions

### III. COURRIER DE LA PRÉSIDENTENCE

1. Courrier de relance au directeur d'Actalians concernant la mise à disposition du service R&D pour travailler sur les référentiels
2. Courrier d'information au service R&D sur le bilan des formations certifiantes
3. Courrier d'invitation de Monsieur Fabien ROULLET à participer à la CPNEFP du 12 septembre 2018
4. Courrier d'analyse des nouvelles prises en charge des formations certifiantes

### IV. RESTITUTION DES TRAVAUX DE LA CMP

### V. ACTALIANS

1. Évolution OPCA OPCO

### DÉCISION

La CPNEFP prend acte du contenu du rapport et invite les partenaires sociaux à se positionner au plus tard lors de la CPNEFP du 7 novembre 2018.

Les points de réflexion sont :

Principe d'accord ou décision de la CPNEFP portant sur le choix de la filière figurant dans le rapport.

Définition des prérogatives de la CPNEFP à intégrer dans l'accord ou la décision.

2. Intervention de Monsieur ROULLET et séances de questions-réponses

### DÉCISION

La CPNEFP charge le Délégué Général de demander le fichier des données brutes 2017 sur le principe du fichier 2016 auquel s'ajoute la durée de l'action de formation ainsi que l'arborescence des intitulés de formation.

## VI. FORMATIONS BAC PRO BTS LICENCE INITIALE

### 1. Formation détection des réseaux et géoréférencement

La CFTC est pour le classement de cette formation comme prioritaire.

#### DÉCISION

La CPNEFP est contre le principe de classer la licence en détection et géoréférencement en formation prioritaire.

### 2. Points sur les décisions de la CPNEFP sur le caractère prioritaire des différentes formations (BAC PRO, BTS, LICENSE, MASTER)

#### DÉCISION

La CPNEFP analyse l'adéquation entre les décisions portant sur la liste des formations prioritaires (contrats ou périodes de professionnalisations) et celles figurant sur la plaque Actalians.

La CPNEFP constate l'adéquation concernant la liste des contrats de professionnalisation.

La CPNEFP adressera un courrier à Actalians visant à faire figurer une liste identique des formations prioritaires pour les périodes de professionnalisations.

La CPNEFP acte que le Master Conseil et Contentieux des personnes publiques ne présente pas de caractères prioritaires.

Les partenaires sociaux rédigeront pour la prochaine CPNEFP du mois d'octobre 2018 un tableau des prises en charge des contrats de professionnalisation conformément au titre VIII de la CCN.

## VII. GPEC

### 1. Sous-commission GPEC du 30 août 2018

#### DÉCISION

La CPNEFP prend connaissance de l'avancement du travail de la sous-commission GPEC et valide la continuité de ceux-ci.

### 2. Programmation de la prochaine sous-commission et nomination des participants

#### DÉCISION

La prochaine sous-commission aura lieu le 9 octobre 2018.

## VIII. OMPL

1. Présentation des fiches métiers (préciser qui s'occupe de la présentation)
2. Ingénieur
3. Technicien
4. Secrétaire technique

### DÉCISION

La CPNEFP reporte ce point VIII à la prochaine CPNEFP du mois d'octobre 2018.

## IX. RÉFÉRENTIELS DE FORMATIONS CERTIFIANTES

### DÉCISION

La CPNEFP reporte ce point IX à la prochaine CPNEFP du mois d'octobre 2018.

## X. COMMUNICATION SENSIBILISATION ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

### DÉCISION

Ce point est ajourné.

## XI. PROGRAMMATION DES COMMISSIONS POUR 2019

### DECISION

La CPNEFP prévoit de se réunir sept fois en 2019.

## XII. QUESTIONS DIVERSES

### DECISION

Les partenaires sociaux approuvent le relevé des décisions de la CPNEFP de ce jour.